

ENTRETIENS EUROPEENS
MERCREDI 24 MAI 2023
9h00 à 17h15



en partenariat avec



UTILISER LE DROIT DE L'UNION EUROPEENNE DANS LA PRATIQUE DE L'AVOCAT

En présentiel (places limitées)

ou

en distanciel (places illimitées)

Lieu

World Trade Center Marseille Provence
2 Rue Henri Barbusse,
13 001 Marseille

8h30 Accueil

9h-9h30

Ouverture

Propos introductifs

**Comment mieux
appréhender le cadre et
les outils européens**



Mathieu Jacquier

Bâtonnier
Barreau de Marseille



Laurent Pettiti

Président
Délégation des Barreaux de France



Jérôme Gavaudan

Président
Conseil national des barreaux



Bruno Blanquer

Président
Conférence des Bâtonniers

PARTIE 1 IMPACT DU DROIT DE L'UE SUR LES PRESTATIONS DE L'AVOCAT

9h30-11h00

Module 1

Influence du droit de l'UE dans la mission de l'avocat

La mise en œuvre des mesures restrictives de l'UE (sanctions)
(9h30-10h00)



Thierry Bontinck, Avocat, Ordre français du Barreau de Bruxelles et Barreau de Paris

10h00-10h15

Débats

La pratique du droit social européen
(10h15-10h45)



Lidia Mailliet-Wozniak, Avocate au Barreau de Toulon

10h45-11h00

Débats

11h00-11h15 Pause

11h15-12h45

Module 2

L'utilisation du droit de l'UE dans le cadre du contentieux

Développer et accompagner le réflexe européen devant le juge national : le renvoi préjudiciel
(11h15-12h00)



Valérie Michel, Professeure, Directrice du Master 2 Droit de l'UE, Université d'Aix-Marseille



Pierre-Olivier Koubi-Flotte, Avocat, Barreau de Marseille et Docteur en droit



Brice Fodda, Sous-directeur du droit de l'Union européenne et du droit international économique, Ministère de l'Europe et affaires étrangères

12h00-12h15

Débats

Encadrement européen des honoraires et financement du procès par les tiers
(12h15-12h30)



Jean-Raphaël Fernandez, Président, Conférence régionale des Bâtonniers du Grand Sud-Est et de la Corse

12h30-12h45

Débats

12h45-13h45 Pause déjeuner sur place

PARTIE 2 LE DROIT DE L'UE COMME OUTIL D'ACCES A LA JUSTICE

13h45-15h30

Module 3

L'impact du droit de l'UE dans la pratique pénale



Laurent Huet, Conseiller justice, Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne



Raphaël Sanesi de Gentile, Avocat Général près la Cour d'appel d'Aix en Provence

14h30-14h45

Débats

Comparatif européen des mesures d'exécution des peines
(14h45-15h15)



Julie Heisserer, Cheffe du Bureau du droit comparé et de la diffusion du droit, Délégation aux affaires européennes et internationales, Ministère de la Justice

15h15-15h30

Débats

15h30-15h45 Pause

15h45-17h15

Module 4

La pratique du droit de l'UE dans les litiges transfrontaliers en matière civile et commerciale



Catherine Rumeau, Adjointe départementale de l'entraide civile, du droit international privé et européen, Ministère de la Justice

16h15-16h30

Débats

Module 5

Droit des étrangers, asile et migration



Leyla Kayacik, Représentante spéciale de la Secrétaire Générale sur les migrations et les réfugiés, Conseil de l'Europe

17h00-17h15

Débats

Bulletin d'inscription

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

Cabinet / Organisme.....

Barreau.....

Adresse.....

Téléphone.....

Télécopie.....

E-mail.....

Numéro de TVA figurant sur votre déclaration fiscale (**impératif**)

Assujetti à la TVA en tant que personne physique :
Numéro de TVA en cette qualité

BE _ _ _ _ _ (10 chiffres)

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Assujetti à la TVA en tant que personne morale :
Numéro de TVA en cette qualité

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Non Assujetti à la TVA

Objectifs pédagogiques :

Formation associant aspects théoriques et pratiques (exemples : échanges...)

Inscription pour les avocats :

Formation complète : 250 € TTC**

Inscription pour les avocats - de 3 ans :

Formation complète : 160 € TTC**

Pour s'inscrire : cliquer [ICI](#)

Inscription pour les élèves-avocats : [ICI](#)

Formation gratuite

Nos formations bénéficient d'une prise en charge par le FIFPL (pour de plus amples informations nous contacter)

Inscription sur notre site www.dbfbruxelles.eu ou par envoi du présent bulletin par fax au 00 32 2 230 62 77 ou par courrier à : Délégation des Barreaux de France, 1 Avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles.

Modalité de paiement : par virement bancaire (nous contacter) ou par paiement en ligne sur notre site www.dbfbruxelles.eu

*Cette date est indicative. La Délégation des Barreaux de France se réserve le droit de la modifier.

**30% de la participation en cas d'annulation signalée moins d'une semaine avant la manifestation. En cas d'annulation non signalée ou signalée moins de 48 h avant la date de la manifestation, la totalité de la participation sera conservée.

Ces Entretiens européens donnent droit à :

6 heures de formation pour les avocats français et 7 points de formation pour Avocats.be



Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, 1 - B-1040 Bruxelles
Tél : +32 (0)2 230 83 31 - Fax : +32 (0)2 230 62 77
valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu - www.dbfbruxelles.eu

**6h
de
formation
validées !**